

Prendre en compte le développement durable dans vos projets sportifs dans le Loiret

Table des matières

ÉDITORIAUX.....3

ÉDITORIAL : PATRICK DONNADIEU, DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DE LA COHESION SOCIALE DU LOIRET..... 3

ÉDITORIAL : MICHEL BRENDER, PRÉSIDENT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU LOIRET 3

QU'EST-CE QUE LE DEVELOPPEMENT DURABLE ?.....5

RESPECT DE LA PLANÈTE ET DES TERRITOIRES6

FAVORISER L'UTILISATION DE MODES DE TRANSPORTS À MOINDRE IMPACT 6

Infos.....6

Concrètement dans nos pratiques...6

Certains le font déjà.....7

Boîte à outils.....8

CONSOMMER DURABLEMENT..... 9

Infos.....9

Concrètement dans nos pratiques...9

Certains le font déjà..... 10

Boîte à outils..... 12

PRESERVER ET GÉRER DURABLEMENT LA BIODIVERSITÉ ET LES RESSOURCES NATURELLES..... 14

Infos..... 14

Concrètement dans nos pratiques... 14

Certains le font déjà 15

Boîte à outils..... 17

RESPECT DES PERSONNES ET DE LEUR DIVERSITÉ 18

PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ SPORTIVE COMME FACTEUR DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE 18

Infos..... 18

Concrètement dans nos pratiques... 18

Certains le font déjà 19

Boîte à outils..... 21

PROMOUVOIR UN SPORT POUR LE PLUS GRAND NOMBRE, SOURCE DE COHESION SOCIALE, D'ÉDUCATION ET DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL 22

Infos..... 22

Concrètement dans nos pratiques... 22

Certains le font déjà 23

Boîte à outils..... 24

RESPECT DES ACTEURS..... 25

SENSIBILISER, ÉDUCER ET FORMER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE..... 25

Infos..... 25

Concrètement dans nos pratiques... 25

Certains le font déjà..... 26

Boîte à outils..... 27

FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE DE DÉMARCHES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS UNE DYNAMIQUE DE GOUVERNANCE PARTAGÉE 28

Infos..... 28

Concrètement dans nos pratiques... 28

Certains le font déjà 29

Boîte à outils..... 30

CONCEVOIR ET ORGANISER LES ÉVÉNEMENTS ET MANIFESTATIONS SPORTIVES DE MANIÈRE ECO-RESPONSABLE..... 31

Infos..... 31

Concrètement dans nos pratiques... 31

Certains le font déjà..... 34

Boîte à outils..... 35

REMERCIEMENTS & CRÉDITS 37

Éditoriaux

Éditorial : Patrick Donnadiou, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale du Loiret

La prise en compte du développement durable constitue un enjeu de civilisation majeur, et un véritable défi pour nos sociétés.

Défini en 1987, par le rapport de la commission Brundtland, comme un développement qui permet de « répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs », l'objectif de développement durable est inscrit dans la charte de l'environnement adossée à la constitution française, et dans les objectifs de l'Union Européenne.

La déclinaison de cet enjeu dans les politiques publiques se réalise dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) 2010-2013, adoptée le 27 juillet 2010.

La SNDD propose une architecture commune à tous les acteurs, publics et privés, pour aider à structurer les projets de développement durable autour de neuf défis clés.

Pour relever ces défis, dès 2010, le Ministère en charge des Sports a renforcé sa démarche volontariste pour une évolution durable du sport, et s'est doté, à l'issue d'un large processus de concertation associant le mouvement sportif, les services de l'Etat, les collectivités territoriales, des représentants des milieux économiques et environnementaux, d'une Stratégie Nationale de Développement Durable du Sport (SNDDS), rendue publique le 3 mai 2011.

Dans ce contexte, j'ai souhaité que la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Loiret mène une action d'accompagnement des acteurs pour la prise en compte des problématiques de développement durable dans les pratiques sportives.

A l'issue d'un état des lieux réalisé en 2010, un groupe de réflexion a été constitué, associant les représentants du mouvement sportif et des services de l'Etat. Ses travaux ont conduit à la réalisation du présent guide dont l'objectif est de contribuer à la sensibilisation des acteurs sur les enjeux de projets sportifs durables. En explicitant, de façon concrète, les défis d'un développement durable du sport, et en mutualisant les expériences menées par des clubs et des comités départementaux, ce guide a vocation à faciliter l'appropriation, par chacun, des enjeux qui se posent, à questionner nos pratiques et à les faire évoluer.

Je forme le vœu que cet outil concoure à alimenter la réflexion des acteurs qui œuvrent dans le champ sportif et participe de la réussite d'un développement durable des activités sportives sur nos territoires.

Éditorial : Michel Brender, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Loiret

Il faut rappeler qu'en 2002, Henri Sérandour, le Président du CNOSF, confiait au

Conseil National des Sports de Nature, le soin de produire un véritable programme d'actions du mouvement sportif dans le domaine du développement durable :

L'AGENDA 21 du SPORT FRANÇAIS

Il est basé sur quatre chapitres qui constituent les quatre grands domaines d'actions retenus

1. Le développement durable, une nouvelle approche des politiques sportives,

2. La solidarité sportive au service du développement durable,
3. Une gestion et une organisation du sport respectueuses de l'environnement,
4. Une économie sportive au service du développement durable.

Le Président Sérandour affirmait :

« Cet Agenda est le témoignage du rôle social et éducatif joué par l'ensemble des associations sportives. C'est aussi un programme qui nous engage pour l'avenir autour de nos valeurs : solidarité, partage, éducation, santé. Des valeurs qui inspirent la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques 2012 »

Presque trois olympiades plus tard, le sujet est toujours d'actualité, ce guide, en cours d'élaboration, reprend dans une autre déclinaison, l'agenda 21 d'Henri Sérandour.

Les dirigeants sportifs entendent de plus en plus parler de mutualisation, de projet, pour mener à bien leurs clubs ; à présent le gouvernement tient à ce que les clubs réfléchissent et mettent en place une politique sur le développement durable.

Ce guide apporte les expériences des bénévoles et des éducateurs au sein de leurs clubs qui peut amener des idées et une motivation pour les autres structures, afin de travailler sur un projet commun, créer des espaces, des temps de concertation avec ceux qui ont déjà réfléchi voire appliqué cette politique.

Si le développement durable est une affaire de convictions, c'est aussi une question de méthodes et d'outils. C'est pour cela que ce document, accompagné de fiches techniques, motivera peut-être d'autres associations, un geste plus un geste et c'est notre sport qui va mieux.

Qu'est-ce que le développement durable ?

Les préoccupations liées à l'avenir de l'humanité se sont accrues dès 1987 lors de la commission mondiale sur l'environnement et le développement, avec le rapport Brundtland, du Premier Ministre norvégien qui en donne une 1ère définition

« Un développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle, sans compromettre les possibilités des générations futures à répondre aux leurs. »

Ce processus de développement repose sur 3 piliers issus d'un travail partenarial :

Le pilier social : La satisfaction des besoins essentiels des populations. La lutte contre l'exclusion et la pauvreté. La réduction des inégalités. Le respect des cultures.

Le pilier économique : Utilisation raisonnée des ressources et des milieux naturels. Évolution des relations économiques internationales. Intégration des coûts environnementaux et sociaux dans le prix des biens et des services.

Le pilier environnement : Gestion durable des ressources naturelles. Maintien des grands équilibres écologiques (climat, diversité biologique, océans, forêts, etc.). Réduction des risques et prévention des impacts environnementaux.

A quoi ça sert ?

1. Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
2. Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
3. Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
4. Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations
5. Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Respect de la planète et des territoires

Favoriser l'utilisation de modes de transports à moindre impact

Infos

Nos modes de vie engendrent des émissions de gaz à effet de serre (GES) en quantités largement supérieures à ce que la planète peut absorber.

Ces GES supplémentaires s'accumulent dans l'atmosphère et retiennent plus de chaleur qu'à l'état naturel. Cela provoque le réchauffement de l'atmosphère et dérègle les climats.

En France, les transports sont à l'origine de 26% des émissions de gaz à effet de serre, soit +14% depuis 1990¹...

Concrètement dans nos pratiques...

Inciter au covoiturage :

- Une solution plus économique financièrement et plus respectueuse pour la planète.
- Créer un espace sur votre site pour organiser le covoiturage (forum covoiturage...), ou créer un lien pour renvoyer vers un site dédié au covoiturage.

Faciliter l'utilisation des modes de transport doux (vélo, roller, marche) ou collectifs (tramway, bus) :

- Informer, afficher les plans des pistes cyclables et des transports en commun avec leurs horaires.
- Organiser un garage à vélo ou des zones d'attache sur le lieu de pratique.

Mutualiser les véhicules (pour les pratiquants et les matériels) entre clubs voisins :

- Utiliser des minibus et / ou des cars à plusieurs pour se rendre aux championnats régionaux, nationaux, etc.

Adopter une conduite souple et privilégier les transports doux en ville :

- Pratiquer l'éco-conduite et utiliser les alternatives à la voiture (vélo, marche à pieds, relais-tram, par exemple)

Regrouper les animations / manifestations départementales :

- Réunir plusieurs compétitions durant un même week-end, sur un même site ou sur des sites voisins pour mutualiser les services et la logistique de deux organisations différentes

Minimiser l'impact des déplacements lors des évènements :

1. Lors de sa préparation
 - Choisir un lieu d'implantation proche d'une desserte de transports en commun
 - Communiquer entre organisateurs et envers les participants par téléconférences, échanges de courriels, etc.
 - Informer à l'inscription sur les transports collectifs (pour accéder au site ou sur place)

¹ Source : ADEME

- Mettre en place des partenariats avec les collectivités compétentes (réseaux de bus, d'autocars, de location de vélo des agglomérations, de TER, etc.) ou avec des concessionnaires automobiles locaux (prêts de véhicules parfois électriques)
2. Pendant la manifestation
- Mettre en place des navettes collectives (gare/lieu de déroulement/hébergements)
 - Appliquer différents tarifs d'accès en fonction du mode de transport utilisé (tarif « normal », tarif « train, bus, vélo, covoiturage... »)

Certains le font déjà...

Comité Départemental d'Athlétisme : témoignage sur la mise en place de remboursements tarifaires en fonction du covoiturage

Lors des championnats départementaux d'athlétisme organisés dans le secteur de l'Orléanais ou du Pithiverais, les clubs de l'est du département (Montargis et Amilly) mutualisent le déplacement en car.

Lors des championnats régionaux, les clubs s'organisent entre eux pour faire véhicule commun en essayant de regrouper le maximum de personnes. Cependant, les compétitions se déroulant sur toute la journée, il est difficile de grouper systématiquement tout le monde dans le même car. Nous nous organisons alors selon les horaires pour nous regrouper au maximum.

Un système de remboursement pour le déplacement des officiels dépendant du nombre de personnes véhiculées est également mis en place dans certains clubs. Dans notre sport, le déplacement des officiels représente des frais non négligeables : l'organisation d'un championnat de France par équipe coûte en frais de déplacement environ 3500 € et un championnat de France Individuel environ 5000 €, pour la prise en charge des officiels.

Ainsi, le barème de remboursement incite les officiels à se regrouper en appliquant des tarifs de remboursement proche de : 0,28 €/km pour 1 personne ; 0,32 €/km pour 2 personnes ; 0,35 €/km pour 3 personnes ; 0,38 €/km pour 4 personnes dans le même véhicule.

En étant incitatif et de manière volontaire lors des déplacements sur les compétitions, ainsi que de manière plus concrète par les remboursements kilométriques différenciés, les associations ont tendance à généraliser le covoiturage et à se regrouper au maximum.

Comité Départemental d'Études et de Sports Sous-Marins : témoignage sur l'utilisation du covoiturage et de transports mutualisés

Dans l'organisation de nos sorties, le covoiturage est utilisé de manière systématique.

Afin de regrouper et mutualiser d'avantage, le comité départemental possède un minibus qui permet d'assurer un transport collectif.

Il est mis à disposition des clubs pour leur déplacement sur réservation, ce qui permet de faciliter leur déplacement et de les inciter à se regrouper.

Pour les déplacements longs, les bagages et matériels de plongée volumineux sont concentrés dans des remorques, permettant de minimiser les véhicules qui se déplacent en acheminant une partie des plongeurs par le train.

Comité Départemental Handisport : témoignage sur l'utilisation du covoiturage et de transports mutualisés

Lors de compétitions le comité départemental handisport s'organise afin de permettre à tous de voyager ensemble. En effet lorsque nous avons besoin de navettes pour les personnes à mobilité réduite sur des compétitions de plusieurs jours, nous mettons en place un système de navettes pour chaque joueurs et accompagnateur. Ainsi les joueurs laissent leur voiture au parking de l'établissement qui les héberge.

De plus lors de nos déplacements nous nous regroupons afin d'utiliser le moins possible de véhicule notamment pour des journée d'animation ou de sensibilisation dans les collèges, lycées, entreprises... Chacun de nos intervenants bénévoles est véhiculé par nos soins.

Boite à outils

Covoiturage : www.covoiturage.orleans.fr
www.covoiturage.fr
www.123envoiture.com
<http://vtt.covoiturage.fr>

Eco-conduite : <http://ecocitoyens.ademe.fr/mes-deplacements>

Transports, GES, réchauffement :
http://ecocitoyens.ademe.fr/sites/default/files/GES_transports2010.pdf

Stratégie nationale du développement durable du sport « Défi 5 » Transport et mobilité durable :
www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/SNDDS.pdf

Impact environnemental des évènements : www.evenementresponsable.fr

Calculer l'impact environnemental et économique des modes de transport :
<http://www.ademe.fr/eco-deplacements/calcullette/>

Transport multimodal : www.jv-malin.fr

Consommer durablement

Infos

Chacun de nous produit 590 kg de déchets par an. C'est deux fois plus qu'il y a 40 ans.

La France est le 1er pays en Europe et le 4ème au monde à consommer des articles de sport et de loisirs².

La chaîne de production de ces articles n'est pas sans incidence pour la planète : leur fabrication et leur acheminement demandent des ressources et de l'énergie, et lorsqu'ils ne servent plus, ils deviennent des déchets à traiter.

Il existe des pratiques qui contribuent à réduire ces déchets : le réemploi et la vente d'occasion permettent d'offrir une nouvelle vie à un produit.

En 2008, les acteurs de réemploi ont collecté plus de 450 000 tonnes d'objets donnés ou abandonnés dont 180 000 tonnes ont été ré-employées.

Concrètement dans nos pratiques...

Réduire sa consommation en réévaluant ses besoins

- réfléchir aux besoins essentiels de l'association aussi bien en termes de matériel, d'énergie, de véhicules... pour réduire les consommations superflues

Acheter durablement

Privilégier l'achat de produits recyclés ou éco-conçus, de produits biologiques

- Matériel sportif d'occasion ou éco-conçu, vêtements sportifs en coton biologique ou en matière recyclée
- Produits alimentaires sans sur-emballage tel un fruit plutôt que des friandises en sachet individuel
- Utilisation de papiers et enveloppes recyclés pour les supports de communication, impressions recto/verso ou réutilisation de verso en brouillon, fournitures durables (crayons, clés USB, etc.)
- Fournisseurs locaux (vêtements conçus en France, fruits d'un producteur de la région, etc.)

Recycler le matériel sportif

- Organiser des bourses au matériel d'occasion localement et par le biais des sites Internet dédiés
- Réutiliser le matériel en fin de vie pour d'autres usages en mutualisant entre sports
- Organiser des actions de solidarité pour l'envoi d'équipements, de vêtements dans les pays non occidentaux

Trier de manière sélective

² Source : Fédération professionnelle des entreprises du sport & des loisirs : en 2009, le bilan du marché des articles de sport en France s'établit à 9,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires

- Créer des points de tri adaptés en partenariat avec la collectivité compétente : dans différents lieux, avec différents conteneurs (verre, matières organiques, déchets valorisables et déchets résiduels), accompagnés d'une signalétique.

Privilégier les consommables non jetables

- Lors des événements : utiliser des gobelets réutilisables, des assiettes et couverts compostables,
- Pour les entraînements : utiliser des gourdes réutilisables ou des fontaines à eau

Certains le font déjà...

Comité Départemental Handball : témoignage sur un dispositif de solidarité internationale pour l'envoi de matériel en Afrique

Depuis quelques années, Bertille TRIAU-BETARÉ, ancienne internationale Franco-Centrafricaine de handball au sein du CJF Fleury Loiret Handball collecte des équipements sportifs pour venir en aide au handball Centrafricain.

Le Comité Départemental de handball du Loiret a soutenu cette initiative lors des dernières saisons en diffusant l'information au sein des clubs du département, et en collectant des équipements sportifs pour cette action de solidarité.

Dans ce cadre, les clubs du département ont pu collecter les équipements sportifs de handball (ballons, sifflets, chronos, maillots, chaussures, etc.) et les confier à Bertille TRIAU-BETARÉ.

Les équipements sont ensuite acheminés vers la République centrafricaine en profitant de convois vers cette destination.

Cette action de solidarité permet à la fois d'équiper les équipes de handball de Centrafrique, de sensibiliser les handballeurs à la solidarité et au recyclage du matériel sportif.

Dans la même optique de développement durable, le Comité Départemental du Loiret, met en place l'informatisation des matchs lancée au niveau national.

Ainsi, les diffusions papier sont limitées lors des nombreux matchs qui ont lieu sur le département. L'ensemble du dispositif est informatisé, de la convocation des arbitres, en passant par les bilans des rencontres, l'utilisation et la transmission des feuilles de match de manière dématérialisée.

District de Football : témoignage sur une convention de partenariat signée avec SICTOM pour sensibiliser au tri sélectif et la mise en place de campagnes en faveur des gestes écologiques

Une convention de partenariat a été signée avec le SICTOM de Châteauneuf sur Loire portant sur la présence sur sites de représentants du SICTOM lors de manifestations particulières (tournois de jeunes...), pour sensibiliser les licenciés au tri sélectif : fourniture de containers, etc.

En parallèle, le club de Donnery Fay FC mène depuis 5 ans une campagne en faveur du développement durable à travers quelques actions simples visant à inciter les jeunes à acquérir les « gestes écologiques » :

Lors des matchs :

* Les poubelles étiquetées à l'aide d'autocollants fournis par le SICTOM permettent de trier tous les emballages (cartons, papiers, bouteilles en plastique, verres...)

* Les bouchons sont également récupérés au profit de l'Association « Bouchons ça roule » qui a pour but d'aider financièrement un cavalier Faycien handicapé, en vue de sa participation aux Jeux Paralympiques de Londres en 2012.

Lors des manifestations :

* Les tournois sont gros producteurs de déchets : à cette occasion, le club sollicite le SICTOM qui met à sa disposition des containers spéciaux.

Les autres manifestations (soirées dansantes, lotos, etc.) sont également l'occasion de tris sélectifs.

Comité Départemental de Tennis : témoignage sur le recyclage des balles de tennis

Lancée en 2008, l'opération Balle Jaune de la Fédération Française de Tennis favorise le recyclage pour les fameuses balles jaunes de tennis.

L'opération Balle Jaune est une action phare de la Fédération Française de Tennis en matière de développement durable, permettant de recycler les balles de tennis usagées pour les transformer en sols sportifs.

Le principe de cette opération consiste à collecter ces balles auprès des pratiquants pour à terme pouvoir parrainer des associations caritatives en les dotant de sols sportifs.

La Fédération Française de Tennis souhaite étendre sa démarche environnementale auprès de ses 36 ligues, de ses 86 comités départementaux et des 8 500 clubs qui gèrent le quotidien des licencié(e)s de tennis (1 130 000).

L'opération fédérale a permis, en 2011, de collecter 900 000 balles de tennis usagées auprès de 23 ligues participantes. En 2010, 600 000 balles avaient déjà été collectées et 150 000 lors de l'édition pilote de 2009.

Grâce à cette initiative, quatre sols sportifs ont été réalisés à ce jour et offerts à des associations à vocation sociale, solidaire et/ou sanitaire, tandis que onze autres surfaces sont en projet.

« C'est en identifiant le problème de la consommation des balles que nous avons réfléchi à une démarche responsable et mis en place un plan d'actions. Bien sûr, nous approchons cette prise en compte du développement durable avec beaucoup de modestie, mais nous nous engageons à remettre en cause les pratiques de notre quotidien et à intégrer cette notion de responsabilité dans l'ensemble de la vie de la Fédération », explique Jean Gachassin, Président de la FFT.

L'Opération Balle Jaune prend en compte les trois piliers du développement durable :

- la collecte des balles usagées traduit un respect de l'environnement,
- le retraitement s'inscrit, lui, dans une dimension économique,
- tandis que le parrainage d'associations ou de structures locales remplit un véritable rôle solidaire et social.

En France, près de 14 millions de balles sont consommées chaque année selon la FIFAS (Fédération des Industriels et des Fabricants d'Articles de Sport) avec une durée de vie moyenne estimée entre un à deux ans.

Jusque-là, la balle, produit de consommation courante, était achetée, consommée et traitée via le circuit traditionnel des déchets et souvent valorisée énergétiquement, c'est-à-dire incinérée avec les autres déchets : il n'existait aucun circuit de traitement spécifique.

Avec l'Opération Balle Jaune, il s'agit de créer un cycle vertueux et de valoriser d'une autre manière ce déchet.

La phase de collecte se déroule à l'occasion d'événements nationaux et régionaux via un Tour de France COVED en plus de 30 étapes, fusionnant aussi les collectes de clubs.

Les balles une fois collectées sont ensuite broyées, transformées en granulats de caoutchouc dont la feutrine (textile recyclé) est séparée.

Ce granulat mélangé à de la résine est coulé pour réaliser des sols sportifs de sécurité, des terrains d'apprentissage ou d'activités physiques, en milieu scolaire, médico-éducatif, ...

Pour avoir un ordre de grandeur, avec 40 000 balles collectées, il est possible de produire un terrain de sport de 100 m².

L'objectif de la Fédération Française de Tennis est évidemment de réaliser un maximum de projets à partir du fruit de nos collectes.

Boîte à outils

Produits éco-responsables :

www.ecocup.eu

www.ecoverre.com

www.imprimvert.fr

www.fibre-citoyenne.org

Choisir son gobelet : http://www.mountain-riders.org/_presse/Communique/Mountain-riders-Evenementiel-quels-gobelets-choisir--050711302.pdf

Matériaux recyclés ou biodégradables :

www.domsweb.org/ecolo/

www.produits-recycles.com

Recyclage et réduction des déchets :

www.reduisonsnosdechets.fr

www.emmaus-france.org

www.ecoemballages.fr

Tout savoir sur les écolabels :

www.ecolabels.fr

Mini guide des labels de consommation responsable :

<http://www.mescoursespourlaplanete.com/medias/pdf/mini-guide-des-labels.pdf>

Guide de l'éco-consommateur :

http://www.ademe.fr/htdocs/presentation/Actionregionale/hnormandie/Guide_dechets/Ademe_Site/web-content/images/PDF/Guide_ecoConsommateur.pdf

Affiche de sensibilisation des produits de saison : http://www.fondation-nature-homme.org/sites/default/files/pdf/outils/alimentation_affiche_fruit_legume_saison.pdf

Expositions de l'ADEME : www.centre.ademe.fr rubrique Médiathèque puis Expositions et Déchets

Préserver et gérer durablement la biodiversité et les ressources naturelles

Infos

La biodiversité recouvre toutes les facettes de la vie, sauvage et apprivoisée, à tous les niveaux.

Elle inclut les dix millions d'espèces de plantes, d'animaux et d'autres organismes que compte la Terre.

Les installations sportives et la pratique du sport en tant qu'activité humaine peuvent contribuer directement ou indirectement à perturber les écosystèmes.

Les pratiquants sportifs doivent accroître leur implication pour maintenir et restaurer la biodiversité : dans une gestion respectueuse des sites, des paysages et de la nature et adapter les activités, les équipements aux contraintes environnementales, au respect de la biodiversité.

Changer d'attitude et adapter nos actions à nos besoins et à nos ressources sont des objectifs incontournables, que nous pouvons atteindre par de simples gestes quotidiens qui favoriseront un comportement respectueux de l'environnement et protégeront nos écosystèmes.

Concrètement dans nos pratiques...

Gestion durable des équipements sportifs : diminuer les prélèvements des ressources naturelles

- Utiliser de l'eau pluviale pour l'arrosage et le nettoyage des installations
- Limiter le temps de douche dans les vestiaires
- Utiliser des produits d'entretien éco-labellisés
- Généraliser l'utilisation d'ampoules basse consommation et de détecteurs de présence (en dehors des heures d'affluences)

Adapter les équipements sportifs aux continuités écologiques en permettant leur intégration dans les trames vertes et bleues

- Réfléchir dès la conception des équipements sportifs à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent comme l'homme, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... et assurer ainsi leur cycle de vie.

Responsabiliser les pratiquants licenciés au respect de leur site de pratique naturel

- Informer et sensibiliser aux bonnes pratiques : ne pas cueillir les plantes, rester sur les sentiers balisés, ramener les déchets, utiliser un cendrier de poche pour les mégots, respecter les consignes sur les sites, ne pas faire de bruit, etc.
- Mettre en œuvre des chartes de bonnes pratiques, des fiches de veille, intégrer un volet biodiversité dans les règlements intérieurs.

Créer des réseaux d'alertes et réaliser des actions d'entretien

- Créer des réseaux d'alertes pour les différents sports qui se pratiquent en milieu naturel
- Promouvoir et développer des actions d'entretien des espaces de pratique

Travailler en collaboration avec les professionnels ou les associations environnementales compétentes pour préserver les sites protégés

- Mise en adéquation des cartes de pratique des sports en milieu naturel avec celles des sites à protéger (inventaires communaux, trames vertes et bleues, etc.)
- Choisir des tracés à moindres incidences pour les événements, en partenariat avec les environnementalistes

Certains le font déjà

Comité Départemental d'Études et de Sports Sous Marins : témoignage sur le respect du milieu de pratique, et l'observation des dégradations

Les sorties en milieu naturel sont préparées, conduites et suivies de façon à ce qu'elles soient au maximum neutres.

Il est systématiquement mis en place différentes démarches de vérification et de rappel des obligations avant de plonger :

- vérification systématique des lestages des plongeurs (vérification du poids technique nécessaire à chacun pour rester dans sa colonne d'eau et ne pas toucher le fond).
- rappel des obligations de respect du site de pratique à adopter : tout prélèvement interdit, dérangement minimal des espèces accrochées ou pélagiques, ergonomie du matériel (rien ne doit dépasser du plongeur pour éviter d'abimer l'environnement), vigilance sur la dissémination des espèces invasives (jussie, caulerpa taxifolia), interdiction absolue de tout rejet dans le milieu, et sur les plages ou les berges.

Les plongeurs sont incités à utiliser des récipients réutilisables (boissons, ...), des savons éco-emballés plutôt que des gels douche industriels (lourds en emballage et gourmands en eau de rinçage).

Le développement du matériel a amené l'utilisation de plombs de lestage enrobés ou ensachés permettant de limiter les diffusions du plomb dans l'eau.

Nous effectuons lors des sorties des reportages photographiques et des comptes rendus des dégradations et des pollutions du milieu constatées.

Le plongeur se doit d'être un visiteur transparent et un témoin vigilant.

Comité Départemental de Randonnée Pédestre : témoignage sur le dispositif Éco-veille®

Éco-veille® a pour but de sensibiliser les citoyens de tous âges (adultes, enfants, scolaires) à la protection de l'environnement et plus particulièrement à la préservation des chemins et sentiers de randonnée pédestre.

Elle rassemble des acteurs provenant de milieux certes différents, mais qui partagent les mêmes valeurs environnementales et qui souhaitent s'organiser selon une méthode commune : chacun apportant, à la mesure de ses possibilités, ses compétences, ses expériences, ses moyens matériels et financiers.

Origine du réseau :

Eco-veille® trouve ses origines dans le réseau « Alerte » créé en 1994 dans le département de la Mayenne.

Ce réseau se proposait de contribuer à la protection de la nature en exploitant « ce que les randonneurs voient et repèrent quand ils sillonnent le territoire ». Les thèmes abordés visaient à

mobiliser les gens sur l'état des sentiers, sur l'étude, la protection et l'aménagement des paysages. Les acteurs du réseau Alerte souhaitent apporter leur contribution pour éliminer les déchets rencontrés sur les sentiers et organiser des « Journées nettoyage », le but étant de sensibiliser et de faire participer les citoyens à la protection de l'environnement.

Pour atteindre ces objectifs, lors de l'opération de nettoyage organisée en 1994, des fiches alerte ont été distribuées aux participants, leur permettant de signaler les anomalies rencontrées sur les sentiers. Cette opération baptisée « Sentiers propres », représentait une forme de réseau Alerte, basée sur la collecte et le traitement d'informations relatives aux anomalies constatées sur le terrain, en relation avec la préfecture ou des collectivités locales. Cette opération a attiré l'attention de la Fédération qui a proposé en 1998 à quelques dix comités de s'impliquer dans ce projet, tout en rédigeant un guide à leur intention.

Le réseau Eco-veille® est donc né de la nécessité d'une veille permanente environnementale, mais aussi sociale et économique dans tous les domaines, y compris la randonnée pédestre. La veille environnementale peut se traduire par l'organisation de journées de nettoyage des sentiers ou de débroussaillage, par la réalisation d'études pour prévenir l'érosion des chemins ou par l'utilisation de produits recyclables au quotidien.

Au niveau du département Loiret :

Le Comité a créé une fiche alerte (fiche d'observation) à destination de tous les randonneurs (locaux ou touristes) afin d'indiquer les anomalies rencontrées sur les sentiers. Les randonneurs remplissent la fiche en mentionnant la localisation du dysfonctionnement et la renvoient par courrier postal ou courriel. Le Comité se charge de solutionner le problème en contactant l'acteur concerné.

- Quels types d'anomalies ?

Mauvais état du chemin, végétation non entretenue, décharges sauvages, disparition du balisage sur un itinéraire balisé (blanc/rouge, jaune/rouge ou jaune), vente de chemins.

- La distribution de la fiche

Cette fiche est téléchargeable sur notre site Internet www.randoloiret.eu dans la rubrique sentiers. Elle est également présente dans tous les Offices de Tourisme du département et auprès de quelques hébergeurs. Les associations départementales affiliées FFRandonnée en disposent lors de l'organisation de randonnée accueillant le public. Cette fiche participe ainsi à la préservation de l'environnement et à la pérennité de nos sentiers. Elle permet également de conserver notre stade et d'obtenir une veille permanente sur l'état de notre patrimoine.

Écurie Orléans / Comité Départemental de Sport Automobile : témoignage sur le nettoyage des voitures (utilisation de l'eau de pluie et recyclage après dépollution)

Pour l'Écurie Orléans, le projet principal de développement durable de 2011 était la réalisation d'une aire de lavage pour auto-moto, alimentée par les eaux de pluie collectées grâce aux toitures de hangars, et recyclées après dépollution sur le circuit tout terrain d'Orléans-Sougy.

Un des hangars étant trop éloigné pour alimenter la même citerne, il était nécessaire de diviser le projet en deux parties.

La première partie du projet (la plus importante) est actuellement opérationnelle, les eaux de pluie sont collectées sur deux toitures d'un total de 300 m² dans une citerne de 60 000 litres.

Cette eau, après utilisation pour le lavage des véhicules est dirigée vers un décanteur qui permet de séparer environ 80% des boues, puis elle traverse un second décanteur pour éliminer le reliquat.

Ensuite la séparation des hydrocarbures a lieu grâce à deux déshuileurs en série. Ainsi de nouveau propre, cette eau retourne à la citerne pour une nouvelle utilisation.

Les pluies assurent le maintien du plein de la citerne. Dans les manifestations sportives, cette citerne est aussi utilisée pour l'arrosage de la piste en cas de poussière, ceci pour des raisons de sécurité.

La deuxième partie du projet consiste également à la mise en place de gouttières sur le second hangar de 200 M² de toiture (réalisé en 2011) et au raccordement de ces gouttières sur une seconde citerne.

Cette citerne n'est pas acquise à ce jour pour cause de manque de moyens financiers. La gouttière est donc raccordée sur un camion citerne, prêté par un partenaire, nous permettant ainsi, le transport de l'eau dans la citerne actuellement opérationnelle.

Dès que nos moyens financiers le permettront, nous ferons l'acquisition de la seconde citerne, ainsi que des pompes nécessaires au remplissage des tonnes d'arrosage.

Elle nous permettra d'utiliser cette eau pour l'arrosage de la piste pour des raisons de sécurité. Cette citerne sera également une réserve pour l'aire de lavage en cas de pluviométrie insuffisante.

A noter que ces installations ont été réalisées par nos soins, tous bénévoles. Seuls les éléments de dépollution et de recyclage ont été achetés.

Boîte à outils

Sites conservés et/ou protégés :

www.natura2000.fr

www.parcs-naturels-regionaux.fr

www.cen-centre.org

Gestion durable des équipements :

Les éco-gestes du jeune footballeur :

<http://www.fondationdufootball.com/sites/default/files/files/PosterPV.pdf>

Trames vertes et bleues :

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-La-Trame-verte-et-bleue,1034-.html>

Centre de ressources trame verte et bleue

<http://www.trameverteetbleue.fr/>

Réseaux d'alerte :

Dispositif éco-veille du Loiret : www.randoloiret.eu/sentiers/page.asp?num=53

Pôle Ressource National des sports de nature : www.sportsdenature.gouv.fr

Manuel sur le sport et l'environnement du Comité International Olympique :

www.olympic.org/Documents/Reports/FR/fr_report_963.pdf

Respect des personnes et de leur diversité

Promouvoir l'activité sportive comme facteur de santé et de bien-être

Infos

L'activité sportive non intensive et bien pratiquée favorise un bon état de santé physique et psychique.

Elle permet de lutter contre l'obésité qui a atteint les proportions d'une épidémie mondiale : 2,6 millions de personnes au moins décèdent chaque année dans le monde du fait de leur surpoids ou de l'obésité³.

Une déviance du sport intensif réside dans le recours au dopage qui est aujourd'hui récurrent : en 2004, 8945 prélèvements réalisés et 4,3% d'entre eux sont positifs.

Concrètement dans nos pratiques...

Intégrer le secourisme et les gestes qui sauvent dans les formations fédérales

- Intégrer d'un module Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1) dans les formations initiateurs, proposer des recyclages...

Veiller à la qualité de l'environnement liée aux pratiques sportives

- Être attentif, s'informer sur la qualité de l'air, de l'eau, des sols sportifs lors de sorties ou d'activités sportives.

Promouvoir la pratique sportive comme facteur de santé individuelle et collective contribuant à l'amélioration de la qualité de vie

- Proposer des activités de loisirs, de perfectionnement répondant aux attentes des différents publics : enfants, adultes, personnes atteintes de handicap...

Informier et prévenir contre le dopage

- Informer sur les dangers du dopage, ouvrir le dialogue dès la première suspicion
- Promouvoir le « sport sain »
- Sensibiliser, informer sur les dangers des addictions : tabac, alcool, drogues...

Intégrer, dans toutes les formations sportives, la thématique santé et la notion de Capital santé

- Analyser la prise en compte de la santé et de la prévention dans la pratique sportive

³ Source : Organisation Mondiale de la Santé, 2005.

Certains le font déjà

Comité Départemental d'Athlétisme : témoignage sur le développement du « Coach Athlé Santé »

Une section athlé-santé a été créée dans le Loiret en 2008, activité qui se porte très bien puisqu'elle est passée de 40 adhérents pour un coach à maintenant 2 coaches à temps plein et près de 180 adhérents. Le Coach Athlé Santé est un éducateur qui a reçu une formation spécifique, et qui permet aux clubs d'athlétisme de proposer de l'athlétisme loisir santé adapté aux besoins et aux envies de chacun.

La fédération d'athlétisme a la délégation pour la formation de ces coaches. Des éducateurs de l'EPMM et de la randonnée pédestre peuvent également prendre part à ces formations (dans la limite d'un quota de 30%), mais n'obtiennent qu'une attestation s'ils ne sont pas licenciés FFA.

L'éducateur sportif « Coach Athlé Santé » propose des contenus sur mesure, élabore des plans d'entraînement personnalisés, met en place des pratiques d'entretien de la forme et de développement des qualités physiques. Il transmet également de précieux conseils en matière d'hygiène de vie et de diététique. Les activités proposées sont dans les domaines de :

La marche nordique (marche sportive instrumentée, dont le principe de base est d'accentuer le mouvement naturel de balancier des bras pendant la marche et de propulser le corps vers l'avant à l'aide de deux bâtons)

L'accompagnement running

La condition physique (axée sur une préparation physique générale qui permet un développement complet et harmonieux du corps)

La remise en forme (reprise de l'activité physique à destination des sédentaires, seniors et personnes souffrant de pathologies type diabète ou insuffisance respiratoire, avec des exercices de renfort adaptés qui vont solliciter en douceur le système cardio-vasculaire et les chaînes musculaires).

La plupart des activités proposées par les Coaches Athlé Santé se déroulent en extérieur (bois, parcs, stades) et touchent un public particulièrement sensible à l'environnement ou à la recherche d'une activité en plein air.

Cette nouvelle activité permet de proposer des activités physiques contribuant à l'amélioration de la qualité de vie, dans un cadre sécurisé et adapté à tous.

Comité Départemental d'Éducation Physique et Gymnastique Volontaire : témoignage sur la pratique proposée aux seniors

L'EPGV (Éducation Physique et Gymnastique Volontaire), à tous ses échelons de pratique, des clubs à la Fédération en passant par le Comité Départemental, inscrit le sport Santé dans ses priorités.

A travers une pratique alternative (entre compétition et pratique auto gérée), elle permet à chacun, quelque soit son âge, ses capacités, de vivre harmonieusement son corps sur un mode de vie équilibré entre contraintes, plaisir et préconisations sanitaires.

S'adressant aux seniors, le comité départemental propose une palette assez vaste d'activités : les séances acti'gym Seniors (74 séances proposées sur le Loiret) et, en partenariat avec des CCAS, la Mutualité Française, la CARSAT, les ateliers du mieux vieillir : prévention des chutes et prévention des pertes mnésiques, parfois accompagnés d'atelier de marche active. En 2011, 14 ateliers ont accueilli 135 personnes.

Mieux vieillir, que l'on soit jeunes seniors actifs, sédentaires ou personnes âgées plus fragiles, passe par :

- apprendre à connaître son corps qui change, à en évaluer les possibilités
- s'approprier ce corps et ce qu'il sait faire, peut faire, apprend à faire (apprentissages et progrès sont toujours possibles)
- partager avec les autres une pratique physique : le corps est porteur d'émotions, les partager avec d'autres permet l'ancrage de la motivation et les apprentissages ; la convivialité et l'inscription dans un groupe ont toute leur place dans l'activité physique pour les personnes âgées.

Les ateliers Equilibre© et les ateliers Corps et Mémoire s'adressent aux personnes âgées plutôt sédentaires. Un atelier, 12 séances, est souvent inclus dans un parcours qui permet aux pratiquants de travailler sur les autres thématiques.

En général, plus du tiers des pratiquants découvre l'activité physique lors de ces ateliers.

Par ce qu'elles représentent en termes de prévention de la perte d'autonomie, la prévention des chutes et la prévention de pertes mnésiques sont les 2 thématiques, qui peuvent servir de levier et de prise de conscience de l'intérêt de la pratique physique adaptée. Suite aux ateliers, certains pratiquants se disant sédentaires s'engagent dans un mode de vie plus actif en terme de pratique physique et de prise en main de leur santé.

Comité Départemental de Rugby : témoignage sur le développement du rugby à toucher

Le rugby, sport collectif très apprécié pour ses valeurs dont la convivialité, est une discipline qui fut longtemps réservée à un public spécifique.

Depuis plusieurs années, la fédération française de rugby s'est engagée dans un développement structuré et national de nouvelles formes de jeu orientées vers tous les publics.

Compte tenu de sa facilité d'accès et l'aspect sécurisé de sa pratique, le rugby à toucher permet d'ouvrir la pratique à un large public.

Cette activité peut être pratiquée dans des sites variés (à l'extérieur comme à l'intérieur), ouverts à toutes et à tous et permet de découvrir le rugby sans contact.

Les premières initiatives (journées découvertes) ont pu montrer à des personnes n'ayant jamais joué au rugby l'esprit convivial mais aussi les exigences physiques que cela comporte (endurance, vitesse, motricité).

L'animateur du rugby à toucher, formé à la pratique spécifique, aménage les situations de jeu en fonction des capacités des pratiquants (dimension des terrains, règles, durée de jeu selon les directives fédérales).

Dans ces conditions, l'activité physique est donc présentée de manière progressive pour permettre à chaque pratiquant :

- d'améliorer ses capacités cardiovasculaires
- d'améliorer des capacités motrices.

Boîte à outils

Dopage : www.ecoutedopage.com

Brochure sur les dangers du dopage : www.wada-ama.org/Documents/Education_Awareness/Tools/Dangers_of_Doping_Leaflet/WADA_Dangers_of_Doping_FR.pdf

Pôle Ressource National Sport Santé : www.sport-et-sante.sports.gouv.fr

Sentez-vous sport, santé vous bien : www.sentezvous sport.fr

Guide nutrition « la Santé vient en bougeant » :
<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/581.pdf>

Guide Ados « j'aime manger, j'aime bouger » :
<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/747.pdf>

Quizz sur la qualité de l'air intérieur : www.mescoursespourlaplanete.com/mon-air-interieur/

Stratégie Nationale du développement durable du Sport, défi 7 « Santé et développement durable » :
www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/SNDDS.pdf

Promouvoir un sport pour le plus grand nombre, source de cohésion sociale, d'éducation et de développement personnel

Infos

Fait social majeur, le sport est pratiqué par près de 34 millions de personnes en France, c'est 71% de la population⁴ qui exerce au moins une activité physique chaque année.

À travers les valeurs qu'il véhicule, son mode d'organisation associatif, ses vertus de pratique régulière, le sport contribue à créer des liens sociaux. Il participe à insérer la population en difficulté, rurale ou urbaine, et à éduquer la jeunesse.

Concrètement dans nos pratiques...

Inciter les jeunes à pratiquer et à s'impliquer

- Faire découvrir et initier par le biais des activités scolaires ou périscolaires
- Créer une commission jeune, un bureau des jeunes ou un comité directeur dès 16 ans pour faciliter leur implication dans la vie associative.

Intégrer les personnes en situation de handicap

- Organiser des activités communes valides/handicapés en se rapprochant de foyers ou associations spécialisé(e)s
- Adapter ou acquérir du matériel pour la pratique
- Aménager les lieux de pratique pour permettre leur accessibilité

Promouvoir l'égalité homme / femme dans le sport

- Proposer des services de garde ou d'animation pour les enfants pendant la pratique des parents
- Faciliter l'accès aux postes à responsabilité dans les associations par des incitations règlementaires (quotas).

Encourager l'accès à la pratique des publics en difficulté (insertion, exclusion socio-économique ou géographique)

- Proposer des activités sportives dans les zones urbaines sensibles ou dans les milieux ruraux
- Proposer des échanges interclubs
- Proposer des facilités de paiement

Promouvoir le fair-play et la non-violence

- Mettre en place une charte du fair-play
- Prévoir et appliquer des sanctions internes prévues dans la charte pour les comportements inadaptés

⁴ Source : La participation culturelle et sportive, INSEE, 2003

Certains le font déjà

Club Alpin Français d'Orléans : témoignage sur le développement de l'activité aux personnes atteintes d'un handicap

Dès l'année 2006, le Club Alpin d'Orléans a porté un regard sur le monde du handicap et a décidé d'intégrer ce public au sein de son club.

Il a proposé dès le mois de mai une semaine de découverte de la montagne (escalade et randonnée) à un groupe de 10 personnes handicapées physiques, mentales et autistes, appartenant à deux structures orléanaises.

Cette expérience qui a rencontré un vif succès, a permis d'être un support idéal pour contribuer au développement de leurs activités sportives et le club a donc décidé de poursuivre cette pratique et de diversifier ses actions :

- de septembre 2006 à ce jour, un créneau d'escalade sur Structure Artificielle d'Escalade, fonctionne chaque mardi. Les intéressés sont encadrés par des initiateurs bénévoles brevetés dont la qualité pédagogique et la sécurité qu'ils assurent sont reconnues.
- de plus, une semaine de sortie annuelle est proposée à ces personnes afin de pratiquer l'escalade, la randonnée ou les raquettes à neige dans le Jura, la Mayenne, le Morvan ou le Massif Central. Ce séjour est encadré par un instructeur bénévole d'alpinisme, des initiateurs bénévoles brevetés d'escalade, des éducateurs spécialisés et une infirmière. Cette équipe déploie de nombreux efforts pour que ces séjours soient réussis. Elle œuvre toute l'année, donne de son temps et de son énergie pour arriver à un résultat reconnu par tous.

A travers toutes ces actions, une quinzaine d'handicapés a découvert des pratiques leur permettant de dépasser et vaincre les angoisses liées à leurs pathologies. Ces activités enrichissent leur motricité et leur apportent le goût de l'effort et du dépassement de soi en lien direct avec les valides.

Depuis l'année 2010, une 3ème structure orléanaise est venue rejoindre le groupe.

Comité Départemental d'Aviron : témoignage sur le développement de la pratique pour handicapés (acquisition de matériel spécifique, etc.)

Le Comité Départemental d'aviron a organisé avec l'aide des clubs affiliés des journées découvertes de la pratique du sport adapté aux personnes à mobilité réduite : le 19 janvier 2011, et le 25 mai 2011. Depuis septembre, des personnes atteintes d'un handicap (moteur ou psychique) s'entraînent régulièrement sur le Loiret (une fois par semaine), encadrées par un entraîneur qualifié.

Il est important de souligner que la pratique de l'aviron apporte un élément nouveau (le milieu aquatique), et surtout une découverte de la liberté qu'ils ne peuvent pas avoir sur terre du fait de leur handicap.

L'objectif pour 2012 est de former d'autres encadrants afin de pérenniser l'activité et d'aider l'encadrant actuel. Nous souhaiterions également organiser une randonnée nationale agréée par notre fédération avec des jeunes afin d'assurer la mixité. Pour ce faire nous avons pris attache avec le CD Handisport pour envisager un projet commun.

Comité Départemental d'Études et de Sports Sous-Marins : témoignage sur les actions mises en œuvre pour impliquer les jeunes et intégrer les personnes en situation de handicap.

Des actions sont mises en place au sein des clubs du département pour impliquer les jeunes :

- cursus de formation à la plongée réservée aux jeunes de 8 à 16 ans.
- implication des jeunes plongeurs lors des actions de collecte de déchets aux journées du développement durable.

Et d'autres, pour intégrer les pratiquants atteints d'un handicap :

- création de groupes de formation pour personnes handicapées (Club subaquatique orléanais...) avec des encadrants bénévoles spécialement formés.

Écurie Orléans / Comité Départemental de Sport Automobile : témoignage sur la mise en place d'une activité de sport mécanique pour les personnes en situation de handicap

L'association ÉCURIE ORLEANS propose une activité de découverte des sports mécaniques automobile au profit des personnes en situation de handicap.

Cette pratique se fait sur le circuit tout terrain homologué, d'Orléans-Sougy (45), avec un véhicule sécurisé en conséquence et adapté (accès, commandes, etc.).

Ce prototype a été développé en partenariat avec le lycée du Général Leclerc de Saint Jean de la Ruelle. Ce véhicule adapté avec des doubles commandes permettant aux personnes en situation de handicap de piloter en tout terrain.

En 2010, 35 personnes ont pratiqué cette activité, issues notamment des foyers orléanais d'handicapés.

Actuellement, un seul véhicule est opérationnel, un second véhicule est en cours d'aménagement, il devrait être opérationnel pour la saison 2012 et d'autres véhicules sont en projet.

Nous voulons développer cette section en l'équipant de plusieurs véhicules vu la demande des associations d'handicapés et leur permettre de pratiquer ce sport, et de fonctionner sur une année.

Boîte à outils

Fair-play :

Association Française pour un sport sans violence et pour le fair-play :
<http://fairplay.franceolympique.com>

Handicap :

Guide sport de nature – handicap : http://www.drdjs-centre.jeunesse-sports.gouv.fr/document/guide_sn_handicap_45_version_5.pdf

Handiguide : www.handiguide.sports.gouv.fr

Pôle Ressource National Sport Éducation Mixités Citoyenneté : www.semcf.fr

Pôle Ressource National Sport et Handicap : www.prn-sporhandicaps.fr

Stratégie Nationale du Développement Durable du Sport, défi 8 : « la responsabilité sociale » :
www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/SNDDS.pdf

Respect des acteurs

Sensibiliser, éduquer et former au développement durable

Infos

La nécessité de construire notre société et nos actions futures, basées sur les valeurs du développement durable, a progressivement émergé. Mais cette prise de conscience collective n'a pas encore abouti à une large modification des comportements individuels et collectifs.

La sensibilisation, l'éducation et la formation doivent permettre de transformer cette prise de conscience en changements de comportements.

Le sport, avec ses 34 millions de pratiquants en France et ses 16 millions de licences⁵ a un rôle majeur à jouer.

Concrètement dans nos pratiques...

Rénover l'ensemble des cursus de certification des éducateurs sportifs en intégrant des compétences dans le domaine du développement durable

- Intégrer un module généraliste sur le développement durable dans les formations professionnelles des éducateurs sportifs et dans les formations fédérales
- Créer des liens avec les enjeux du développement durable dans le cadre de certains modules existants (sur les différents publics), etc.

Proposer des modules de formation pour les salariés et les bénévoles

- Former à la gestion associative durable pour permettre d'identifier un référent « développement durable » dans les associations

Organiser des événements sportifs éco-responsables pour sensibiliser le grand public

- Développer des dispositifs de sensibilisation en favorisant le lien avec les associations de protection et d'éducation à l'environnement
- Communiquer sur les moyens mis en œuvre : réflexion partagée, déplacements, respect de l'environnement, déchets, etc.

Adopter des comportements éco-responsables au sein des associations pour sensibiliser les licenciés

- Développer des gestes et des actions au quotidien : seconde vie du matériel, dématérialisation de la communication, changement des lampes, consommation d'eau, respect des autres, etc.

⁵ Source : Recensement réalisé par la Mission des Études, de l'Observation et des Statistiques auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des sports en 2009.

Certains le font déjà...

Comité Départemental d'Études et de Sports Sous Marins : témoignage sur la formation des plongeurs au développement durable

Au niveau national, la fédération s'est engagée en faveur du développement durable en mettant en place différentes actions dans le cadre de la formation :

- dans tous les cursus de formations fédérales et d'Etat relatifs à la plongée, est inclus un module de formation au développement durable (inscription dans le code du sport). Par exemple, dans les formations techniques des niveaux 3 ou 4, est désormais inclus un module sur la protection du milieu et le comportement responsable en plongée. Dans les formations des niveaux de biologie subaquatique, centrage des thématiques autour de l'écologie sous-marine mais aussi, module technique visant à renforcer les capacités d'équilibrage en immersion afin d'éviter tout contact avec le milieu (parois, fond...) par définition très fragile.
- édition en collaboration avec le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, et le Ministère des Sports du Guide de la FFESSM pour le développement durable 2011, « pour des activités subaquatiques responsables ». Guide : http://www.ffessm.fr/ffessm/pdf/dev_durable/GuideDevDur/GuideDevelopDurable_FFESSM.pdf

Au niveau départemental, le comité du Loiret met également en place des actions locales :

- organisation en partenariat avec la municipalité d'Orléans et des communes riveraines de la rivière Loiret, 2 actions de collectes de déchets en immersion. Pour ces occasions, le Comité départemental a souhaité entreprendre une collaboration avec les pêcheurs. L'objectif fut aussi dans les 2 cas, de témoigner auprès du grand public et notamment des enfants.
- organisation depuis des années du « festival des images de l'eau-delà », visant, pour une grande part, à faire découvrir la faune et la flore subaquatique à la fois dans sa richesse et sa fragilité.

District de Football : témoignage sur la démarche nationale de formation des jeunes dans le football

Le District de Football du Loiret s'est inscrit dans une démarche nationale, initiée par la Fédération Française de Football et relayée par la Fondation du Football, reposant sur la promotion et la restauration d'une vision citoyenne du football, en valorisant les vertus éducatives pour nourrir les projets d'utilité publique et encourager la recherche sur l'innovation sociale dans le football.

Ce dispositif est articulé autour de 5 programmes dont un « Programme Vert » et repose sur la diffusion auprès des jeunes licenciés, de messages-clés hebdomadaires par un référent du club, dûment désigné et préalablement formé, et de fiches pédagogiques adaptées sur les thématiques suivantes :

- Qu'est-ce qu'un déchet ?
- Réduire sa production de déchet
- Trier ses déchets
- L'énergie
- Les transports
- L'eau

Chaque club inscrit dans le dispositif (39 au cours de la saison 2010/2011, projet de 30 nouveaux clubs cette saison) est également doté, dans le cadre de cette opération, d'un guide sur les éco-gestes.

Au-delà du message diffusé chaque semaine, relayé par nos soins en direction des référents de clubs, les outils pédagogiques supplémentaires sont bâtis pour sensibiliser un autre public que celui des jeunes licenciés (éducateurs, dirigeants, parents, sympathisants...)

<http://www.fondationdufootball.com/principales-operations/respect-tous-terrains>

Comité départemental UFOLEP : témoignage sur les différents axes de formation mis en place dans les actions du comité

Nous devons sensibiliser nos associations au développement durable.

Pour le volet social, nous allons organiser des stages de formation aux premiers secours, maintenant que nos animateurs sont formateurs et que nous avons l'agrément ministériel.

Pour le volet environnemental, nous faisons une sensibilisation auprès de nos associations au tri des déchets par le biais de la remorque tri que nous avons créée : remorque avec les différents bacs de recyclage et exposition de sensibilisation associée sur le tri. Un second module est en cours de création pour générer de l'énergie renouvelable, en remplacement des groupes électrogènes utilisés lors de nos manifestations.

Au niveau de l'UFOLEP Nationale, il existe un label développement durable et nous incitons nos associations à obtenir la labellisation développement durable, à signer la charte nationale et à s'engager dans ce sens.

Boîte à outils

Exemples d'outils de sensibilisation :

Les éco-gestes du jeune footballeur :

<http://www.fondationdufootball.com/sites/default/files/files/PosterPV.pdf>

Petit manuel du sportif éco-futé :

http://ecocitoyens.ademe.fr/sites/default/files/guide_ademe_sportif_eco_fute.pdf

Adopter les bons réflexes : http://www.mtaterre.fr/bons_reflexes.html

Pour les salariés :

http://www.ecoresponsabilite.environnement.gouv.fr/IMG/guide_ademe_ecoagent_1_-3.pdf

Sensibilisation :

Évaluation de l'empreinte H2O : www.empreinteh2o.com

Exemple d'outils d'animation à l'attention des éducateurs de football :

<http://fondationdufootball.preprod.fr/outils-a-disposition>

Stratégie Nationale du Développement Durable du Sport, Défi 2 : « Éducation, formation et recherche »
: <http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/SNDDS.pdf>

Favoriser la mise en œuvre de démarches de développement durable dans une dynamique de gouvernance partagée

Infos

Le sport est caractérisé par une multitude d'acteurs, et parties prenantes, une multiplicité d'échelles territoriales, et une multiplicité de pratiques et de modes de pratiques. Il est essentiel de veiller à la cohérence et à la bonne articulation de ces différentes échelles.

Les acteurs doivent participer à chacune des étapes du projet et le plus en amont possible, aussi bien au sein de l'association que des partenaires.

Concrètement dans nos pratiques...

Élaborer un projet collectif

- Associer l'ensemble des parties prenantes au projet (bénévoles, éducateurs, partenaires, etc.), de son élaboration à son bilan
- Établir un projet de développement (projet de club) à court, moyen et long terme, de manière partagée.

Favoriser la mutualisation à une échelle territoriale élargie

- Mutualiser les expériences, les structures, les équipements sportifs, les bénévoles, les éducateurs, entre clubs, et entre disciplines sportives (groupements d'employeurs, etc.).
- Travailler sur des projets communs, créer des espaces, des temps de concertation multisports évoluant sur une même installation sportive ou un même territoire.

Participer aux stratégies de développement durable des territoires pour favoriser l'intégration des activités sportives

- Participer aux concertations plurielles (Conseil de développement des pays et agglomérations, projets d'aménagement et de développement durable, schémas de cohérence territoriale (SCOT), plan locaux d'urbanisme (PLU), etc.)
- Participer aux concertations dédiées au sport (conférences régionales du sport, conseils départementaux, intercommunaux des offices municipaux des sports (OMS), etc.)
- Participer à la mise en place des agendas 21 locaux ().

Engager des démarches structurées de développement durable

- Intégrer des enjeux du développement durable de manière réglementaire dans les associations : dans les statuts, le règlement intérieur, le règlement organisant la pratique, dans le projet associatif, etc.

Certains le font déjà

Comité Départemental d'Aviron : témoignage sur la démarche, les difficultés rencontrées, leur résolution, pour la mise en place de projet

Lors de l'année 2010, le Comité Départemental d'aviron a acquis du matériel adapté pour la pratique de l'aviron des personnes à mobilité réduite (bateaux, rameurs, remorque...).

L'année 2011 a été une année découverte avec l'organisation de journées en collaboration avec des associations locales (APF, ASSEPH, ...)

Difficultés rencontrées :

- Formation des encadrants : Actuellement un seul club du département (Aviron Club d'Orléans Olivet) a un encadrant ayant reçu la formation nécessaire à l'encadrement du public handicapé. Il faudrait, afin d'étendre cette action dans le département, former d'autres cadres et surtout avoir des bénévoles motivés par ce projet.
- Transports des personnes sur le site : Les personnes à mobilité réduite sont prises en charge dans la cadre de notre activité uniquement sur le site de pratique. Rien n'est prévu pour le déplacement des personnes de manière individuelle jusqu'au site de pratique. Nous ne pouvons donc proposer l'activité qu'aux associations ou personnes ayant les moyens de se déplacer jusqu'au site de pratique.
- Pérennisation des entraînements : Dans développement durable il y a le mot durable, il serait par conséquent nécessaire, afin de pérenniser cette action, de pouvoir avoir des engagements pluriannuels de partenaires (conventions pluriannuelles), ce qui nous permettrait d'embaucher un éducateur pour développer cette activité.

Malgré ces quelques difficultés, le développement de cette activité et la progression du public handicapé dans notre activité est remarquable et nous souhaitons la développer pour l'étendre sur le département et permettre à plus long terme à ce public de pratiquer dans les clubs avec les valides.

District de Football : témoignage sur la démarche partagée de développement durable mise en place

Le District de football du Loiret a intégré la notion de Développement Durable dans ses statuts. Lors de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 15 octobre 2011, une modification a été adoptée visant à ajouter dans l'objet de l'association figurant à l'article 1 des statuts du District, une mission supplémentaire, celle « de prendre en compte de manière responsable, les problèmes de développement durable ».

Comité Départemental UFOLEP : témoignage sur la démarche globale mise en place dans le cadre des activités

Le développement durable est une préoccupation depuis plusieurs années au sein de notre fédération qui a lancé l'agenda 21 du sport français et édité notamment un guide dédié aux manifestations sportives et au développement durable.

De nombreuses initiatives locales sont organisées, avec une préoccupation importante de cet enjeu au sein de l'UFOLEP 45. Nous œuvrons déjà dans de nombreux domaines :

- domaine social : nous avons formé nos trois animateurs qui sont maintenant formateurs Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1). De ce fait, nous allons prévoir des stages de formation au PSC1 en direction de nos associations. L'UFOLEP Nationale ayant reçu l'agrément

national du ministère de l'intérieur, nous allons faire notre demande à la préfecture du Loiret et nous pourrions organiser des formations et délivrer les diplômes.

- domaine environnement : nous nous sommes aperçu que des poubelles de tri n'étaient pas présentes dans tous les équipements sportifs, et absentes lorsque nous étions sur des disciplines de pleine nature. Aussi, nous avons acheté une remorque ; l'agglomération d'Orléans nous a fourni plusieurs poubelles pour le tri et nous mettons donc le tout à disposition de nos associations qui organisent des manifestations. Nous y avons intégré des expositions sur l'eau et sur le développement durable ainsi que de la rubalise bio et des gobelets. Ce module permet donc à la fois d'organiser le tri sélectif sur les manifestations sportives tout en sensibilisant au respect de l'environnement.

Dans le même esprit, pour les sports de pleine nature, nous sommes en train de concevoir une remorque munie de batteries avec une éolienne et des panneaux solaires. Ce module permettra de remplacer les groupes électrogènes nécessaires à l'organisation de manifestation en pleine nature.

Boîte à outils

Gouvernance du sport : www.sport-21-durable.fr/gouvernance.html

Assemblée du sport : http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/AssembleeSport_Fiches_ok.pdf

Améliorer la gouvernance des projets sport et développement durable : www.sport-21-durable.fr/blog/2011/04/15/ameliorer-la-gouvernance-des-projets.html

Plan Local d'Urbanisme et prise en compte écologique : www.developpement-durable.gouv.fr/Site-PLU-Temoins.html

Agenda 21 locaux : <http://developpement-durable.gouv.fr/Agendas-21-locaux,14252.html>

Stratégie Nationale du Développement Durable du Sport, défi 3 : « Gouvernance » : <http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/SNDDS.pdf>

Concevoir et organiser les évènements et manifestations sportives de manière éco-responsable

Infos

Les manifestations, compétitions et évènements sportifs, par leur fréquence et leur nombre de participants (sportifs, bénévoles organisateurs, et spectateurs) peuvent avoir un coût environnemental très lourd et des incidences économiques et sociales.

Mettre en place une démarche et des actions de développement durable peut préserver les richesses, valoriser un territoire et minimiser l'impact de la manifestation sur l'environnement.

La portée éducative auprès des participants est également considérable. Elle permet de sensibiliser, par chaque action mise en œuvre, aux enjeux du développement durable de manière démultipliée.

Concrètement dans nos pratiques...

Avant la manifestation :

Limiter les transports

- Choix stratégique du lieu :
 - Privilégier les lieux facilement accessibles en transport collectif (vélo, bus, train, à pied)
 - Organiser des navettes si nécessaire
 - Proposer des parkings
 - Tenir compte des caractéristiques propres au site (site naturel, espace protégé)
- Informer sur les moyens d'accès :
 - Indiquer sur les programmes ou invitations le plan d'accès en transport en commun (gares, arrêts de bus, tramway...)
 - Mentionner les temps de parcours pour chaque type de transport, les horaires des trains, bus, métros ou navettes
 - Indiquer la présence de pistes cyclables et des parkings à vélo
- Inciter au transport collectif :
 - Instaurer une tarification préférentielle pour les participants utilisant un mode de transport collectif ou "propre" (entrée à tarif réduit sur présentation des titres de transport, distribution de bons de consommations gratuites, remise d'un badge valorisant et distinctif, etc.)
 - Prévoir un espace d'annonce ou un site dédié pour le covoiturage
 - Envisager un partenariat avec les collectivités locales compétentes en matière de transport
 - Se rapprocher de la SNCF pour faire bénéficier les participants de la manifestation sportive du « tarif congrès », équivalent à une réduction de 20% pour tous les participants (sur demande de l'organisateur)

Consommer de manière durable

- Choix des prestataires :
 - Choisir de prestataires en capacité de justifier leur action en faveur de l'environnement
 - Privilégier ceux qui sont engagés dans une démarche environnementale (certification ISO 14001, produits éco-labellisés, éco-conception de produits et services, 1% pour la planète, etc.)

- Favoriser les prestataires locaux pour éviter les déplacements longs
- Limiter les consommations de ressources :
 - Utiliser des équipements économes en énergie et en eau (ampoules basse consommation, diodes électroluminescentes (LED), lampes solaires pour le balisage nocturne, économiseurs d'eau sur les robinets, toilettes sèches, etc.)
- Choix de la restauration :
 - Privilégier les aliments de saison pour limiter les transports et éviter la culture sous serres chauffées, les aliments issus de l'agriculture biologique ou du commerce équitable, les produits en grand conditionnement pour éviter la multiplication des déchets d'emballages
 - Favoriser les produits locaux pour limiter les transports et contribuer au développement économique local
 - Préférer du matériel de restauration réutilisable et non jetable, recyclé ou recyclable (assiettes et couverts lavables sur place, gobelets consignés et réutilisables, etc.)
- Information/promotion :
 - Limiter la diffusion de documents papier en favorisant les supports électroniques pour diffuser rapidement et à moindre frais
 - Diffuser de manière raisonnée les documents imprimés (préférer des affiches bien placées à la tractation massive, les bornes de consultation internet, les CD-Rom, etc.)
 - Préférer l'éco-conception des supports papiers (papiers recyclés éco labellisés, encre végétale, impression noir et blanc et recto verso, etc.)
 - Faire appel à un prestataire certifié ISO ou Label des forêts (PEFC, FSC, etc.) voire Imprimvert®
- Tri des déchets :
 - Engager des partenariats avec les collectivités compétentes dans la collecte des déchets
 - Faciliter la gestion et la valorisation des déchets en créant des points de tri adaptés (ravitaillements, cuisines, stands de restauration, buvettes) avec différents conteneurs accompagnés d'une signalétique.

Démarche partagée et sensibilisation des acteurs

- Impliquer l'équipe organisatrice (personnel technique, bénévoles, etc.) lors des réunions :
 - Les associer à la démarche, aux réflexions et aux choix entrepris
- Mobiliser les intervenants extérieurs (prestataires, exposants, restaurateurs, etc.) :
 - Les avertir du schéma d'organisation éco-responsable mis en place
- Sensibiliser le public :
 - Imaginer des actions de sensibilisation à l'environnement en lien direct avec la manifestation (stands, ateliers, animations, jeu-concours, etc.)
- Sensibiliser les sportifs :
 - Inscrire dans le règlement de la compétition des règles d'éco-responsabilité (règlement d'un triathlon excluant les concurrents jetant leurs ordures en dehors des zones prévues, exemple)
- S'entourer de personnes ressources :
 - Demander l'intervention d'associations ou de partenaires spécialisés dans le respect de l'environnement, les énergies renouvelables ou le transport pour accompagner la manifestation et aider à la sensibilisation

Solidarité et prévention

- Penser à rendre l'évènement accessible à tous (personnes à mobilité réduite, mal et non-voyantes, personnes non francophones, etc.)

- Envisager la présence d'organismes de prévention des risques (dopage, niveaux sonores, tabac, alcool, drogues, etc.) et leur prévoir des espaces de sensibilisation (affiches, stands)
- Prévoir une accessibilité tarifaire en fonction du statut (demandeurs d'emploi, étudiants, etc.)

Pendant la manifestation :

Contrôler la démarche éco-responsable

- Les déchets :
 - Contrôler leur évacuation (changer régulièrement les sacs de collecte, vérifier l'acheminement des déchets vers les filières appropriées, etc.)
 - Être attentif à la signalétique, repositionner ou renforcer les panneaux, kakémonos, etc. pour optimiser leur visibilité et leur efficacité si nécessaire
- La restauration :
 - Veiller à une gestion optimale du matériel (quantités suffisantes, lavages systématiques, gestion des gobelets consignés réutilisables, etc.)

Sensibiliser le public, la presse et les pratiquants

- Informer sur la démarche éco-responsable mise en place :
 - Communiquer à travers les supports de promotion grand public les plus adaptés (spots radio, encarts dans la presse, sites Internet d'information ou spécialisés dans le développement durable, etc.)
 - Mentionner les actions mises en place dans le cadre de la manifestation dans le programme papier
 - Diffuser les informations pratiques sur les lieux de l'évènement (messages micro sur le tri des déchets, signalétiques spécifiques pour les consignes de tri, etc.)
- Sensibilisation des pratiquants au respect des autres et des lieux :
 - Inciter au respect de la population locale (bruit, stationnement des véhicules, etc.)
 - Inciter au respect du site en veillant au respect des cheminements et des emplacements prévus (itinéraires, parking, restauration, toilettes, etc.)
 - Joindre un code de bonne conduite du pratiquant ou une note d'information au bulletin d'inscription, au règlement de la manifestation, etc.

Après la manifestation : démontage/bilan

Récupération/stockage des infrastructures, des excédents

- Récupérer, stocker le mobilier, les panneaux, les moquettes, les végétaux... en vue de leur utilisation lors des éditions suivantes de votre manifestation ou d'autres évènements
- Revaloriser les matériaux et le matériel (filières de tri, ou de réemploi)
- Donner à des associations de solidarité (excédents de restauration, par exemple)

Nettoyage du site, valorisation des déchets

- Organiser, planifier le nettoyage et le débalisage du site pour lui redonner son aspect naturel au profit des autres usagers
- Respecter les consignes de tri propres à chaque matériau (en lien avec les collectivités) et retrier si nécessaire
- Veiller au bon acheminement des différents déchets vers les filières adéquates
- Utiliser des produits de nettoyage éco labellisés

Évaluer le coût environnemental de votre événement

En utilisant les outils d'autodiagnostic et d'évaluation d'impact qui existent

- Chiffrer les quantités de déchets générés (bilan des déchets triés et non triés, bilan par type de matériau) et la consommation d'énergie et d'eau
- Faire le bilan des transports, de la consommation totale de papier, de moquettes, de cloisons...
- Estimer les impacts évités grâce à la démarche d'éco-conception (par rapport à l'édition précédente ou à un changement d'approche de la manifestation)
- Dégager de ce bilan des pistes d'amélioration pour la prochaine édition
- Communiquer sur les résultats obtenus et les évolutions mesurées
- Remercier les différents acteurs de leur participation

Certains le font déjà...

USM Montargis Athlétisme : témoignage sur l'organisation de manifestations éco-responsables

Lors de nos événements, nous tentons de diminuer au maximum l'impact sur l'environnement. Pour ce faire, nous essayons au maximum de maîtriser nos déchets : nous mettons en place le tri sélectif (totems, containers de tri), nous privilégions les boissons en bouteilles plutôt que des canettes, nous favorisons les collations, goûter, buffet avec le moins d'emballage possible et les produits locaux.

En effet, nous essayons d'avoir une politique d'achat local et de saison. C'est-à-dire que nous privilégions, lors de nos achats, les commerçants et artisans locaux, les produits de saison, etc., et si possible nous favorisons les produits issus d'une agriculture biologique.

Cet aspect permet à la fois de protéger l'environnement mais aussi la santé de nos participants.

Afin de diminuer encore notre impact, nous souhaiterions diminuer notre utilisation de verres en plastique en les remplaçant par des verres réutilisables du style « écocup ». Toutefois, pour un petit club cette action a un coût notable et il est très difficile de trouver une alternative au verre jetable plastique (bon marché) lors des événements tels que les semi-marathons où environ 2000 verres sont utilisés pour les ravitaillements. Les verres biodégradables relevant encore comme un achat « de luxe ».

Nous sommes donc en réflexion pour mobiliser des partenaires afin de nous soutenir dans cette démarche qui est un enjeu important pour nos pratiques.

Comité Départemental Basket : témoignage sur l'organisation de la fête du mini-basket dans sa prise en compte du développement durable

Nous organisons tous les ans la fête du mini basket qui a eu lieu en le 15 mai 2011 au parc des expositions d'Orléans. Lors de cette organisation, nous nous attachons à ce qu'elle soit organisée de manière éco-responsable.

Cette année plusieurs actions ont été mises en place au cours de cette manifestation :

- installation d'un stand accueil axé sur la sensibilisation au développement durable avec la présentation de calicots « Sport de nature » et sur « l'eau » (confié en partenariat avec l'UFOLEP 45), et des affiches « Loire Propre ».

- distribution de documents offerts par la ville d'Orléans concernant la semaine du développement durable à tous les enfants (inséré dans les pochettes récompenses des 700 enfants).
- Création et affichage d'une banderole de 6 mètres « Développement Durable »
- Diminution ou réduction de format des documents papier utilisés et distribués.
- Mise en place du tri sélectif sur le lieu du parc des expositions
- Distribution d'une gourde individuelle offerte à chaque participant estampillée Comité du Loiret de Basket

La sensibilisation du développement durable lors de cette manifestation permet de toucher un grand nombre de nos licenciés, et accompagnateurs (700 enfants et parents accompagnants). Cette éco-organisation va être renouvelée tous les ans lors de la fête du mini basket en améliorant, développant nos actions dans ce sens pour que les licenciés soient sensibles dès le plus jeune âge à cet enjeu.

Comité Départemental UFOLEP : témoignage sur les actions mises en place pour mettre en œuvre des manifestations éco-responsables

Nous organisons toujours des manifestations éco-responsables avec limitation de la diffusion de document papier en favorisant les supports électroniques pour diffuser rapidement et à moindre frais. C'est dans cet esprit que nous allons organiser en mai ou juin 2012 un raid éco-citoyen sur Orléans en collaboration avec la ville d'Orléans et Info Sport Organisation, et ce dans le respect du cahier des charges national UFOLEP « respect'nature ».

Pour éviter l'utilisation de groupes électrogènes lors de manifestations de pleine nature, nous allons équiper une remorque de panneaux solaires, d'une éolienne et de batteries et pour les sports mécaniques motos, nous allons acheter des motos électriques.

De plus, lors de manifestations de grande envergure, nous réalisons le Bilan Carbone®.

Boîte à outils

Exemples de guides pour l'organisateur :

Guide d'accompagnement vers l'éco-responsabilité des manifestations en Midi Pyrénées :
www.ademe.fr/midi-pyrenees/documents/publications/guide_eco_manifestations.pdf

Guide pour les organisateurs d'évènements sportifs en sport de nature en Franche Comté :
www.franche-comte.fr/fileadmin/Demo/PDF/Conseil_Regional/politiques_regionales/sport/sport_environnement.pdf

Guide manifestations sportives et développement durable :
www.sport21.fr/resources/guide+manifestations+DD.pdf

Sélection d'outils d'aide à l'éco-responsabilité :
www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/Selection_d_outils_SDD.pdf

Évaluation de l'impact de la manifestation :

Auto Diagnostic Environnemental pour les Responsables d'Événements :
www.evenementresponsable.org

Label « Sport et développement durable » du CNOSF : http://franceolympique.com/art/636-demande_de_label_«sport_et_developpement_durable».html

Bilan Carbone® des activités sportives fédérales, guide méthodologique :
www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/maquette_guide_BD.pdf

Adresses ressources pour les organisateurs d'évènements :

Évaluation des incidences des manifestations sportives sur les sites Natura 2000 :
www.developpement-durable.gouv.fr/-Evaluation-des-incidences-sur-les-.html

Charte des manifestations durables et éco-responsables, CNOSF : www.comite-olympique.asso.fr/art/301-la_charte_des_manifestations_durables.html

Revalorisation des canettes : <http://knetpartage.org>

Prêt d'exposition par l'ADEME sur l'énergie, les déchets, les déplacements, etc. :
www.centre.ademe.fr/mediatheque/expositions

Remerciements & Crédits

Aux acteurs qui ont contribué à la réalisation de cet outil

Aux membres du groupe de réflexion départemental sur « la prise en compte du développement durable dans les pratiques sportives » :

- Patrick DONNADIEU, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale du Loiret
- Laëtitia BESSOULE, Inspectrice Jeunesse et Sport à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Loiret
- Gwenaëlle CROTTÉ-BRAULT, Conseillère d'Animation Sportive à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Loiret
- Marc MONJARET, Conseiller d'Animation Sportif à la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale du Centre
- Michel BRENDER, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Loiret
- Damien BEAUJON, Représentant du Comité Départemental handisport du Loiret
- André BENHENNA, Président du Comité Départemental d'athlétisme du Loiret
- Alain BOYER, Président du Comité Départemental de basket-ball du Loiret
- Marc CLEMENT, Vice Président du Comité Départemental de rugby du Loiret
- Marc DEBARBAT, Président et Jean Luc MATHIEU, Directeur Administratif du District de football du Loiret
- André DHUIVONROUX, Président du Comité Départemental de handball du Loiret
- Christian DUVEAU, Président de l'UFOLEP du Loiret
- Jack FOUCHER, Président du Comité Départemental des clubs omnisports du Loiret
- Pierre GAMET, Représentant du Comité Départemental d'études et de sports sous-marins du Loiret
- Adeline GERARDIN, Présidente du Comité Départemental de canoë-kayak du Loiret
- Joël MOREAU, Président du Cercle Gambetta Loiret cyclisme
- Jean Claude PAINCHAULT, Président, et Jean Marc PELLETIER, Vice Président de l'Écurie Orléans
- Françoise POURRIOT, représentante du Comité Départemental de randonnée pédestre du Loiret
- Emmanuel REGNIER, Président du Comité Départemental d'aviron du Loiret
- Roger SOULAT, Président du Comité Départemental de sport automobile
- Bernard VAQUIÉ, Président, Martine WINGEL, Vice Présidente, et Philippe DEBRÉ, Conseiller en développement du Comité Départemental de tennis du Loiret
- Maud BERAUD, chargée de l'éducation à l'environnement, et Leslie COURBON, chargée de la communication et des relations presse à la Direction Régionale de l'Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie du Centre

Aux membres de la Mission Sport et Développement Durable du Ministère des Sports

- Arnaud JEAN, chef de projet mission sport et développement durable
- Maël BESSON, mission sport et développement durable
- Fabienne COBLANCE, mission sport et développement durable

Aux représentants des comités départementaux et clubs qui ont participé à ce travail :

- Adeline CEZEUR, Présidente de l'USM Montargis athlétisme
- Aurélie MANDION, Comité Départemental de randonnée pédestre du Loiret
- Véronique PARMENTIER, Comité Départemental du Loiret et Sylvette BESANCON, Comité Régional du Centre d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire
- Daniel Yvan RICOUR, Club Alpin Français d'Orléans

Directeur de publication : Patrick DONNADIEU, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale du Loiret

Coordination : Laëtitia BESSOULE, Inspectrice Jeunesse et Sport, et Gwenaëlle CROTTÉ-BRAULT, Conseillère d'Animation Sportive, à la DDCS du Loiret

Relecteurs : Mathieu DEPLANQUE et Guillaume PICHARD, Conseillers d'Animation Sportifs à la DDCS du Loiret

Frédérique GOYON et Sarah HARANG, coordinatrices administratives à la DDCS du Loiret

Conception et réalisation graphique : Ali'scom – www.alis-com.fr

Édition décembre 2011